

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize octobre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel SOUPIZET, Maire.

Présents : BECKER Pascal, LACROIX Elisabeth, MENETRIER-MONDEME Alexandre, PINARD Marie-Jeanne, ROUSSET Christian, SAVY Stéphane, SOUPIZET Daniel, WAPELHORST Claudine.

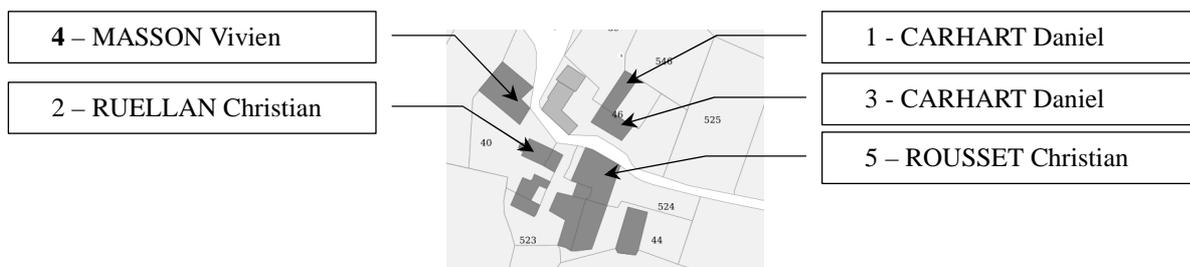
Excusés : AUDONNET Sylvie donne pouvoir à SOUPIZET Daniel, DUMAINE Christelle donne pouvoir à PINARD Marie-Jeanne, BURBAUD Didier.

Madame PINARD Marie-Jeanne a été nommée secrétaire.

2023-07-01 VOIRIE : Demande de numéro à La Renaudie

Le Maire informe le conseil municipal que M. MASSON est venu demander si sa grange cadastrée E 40 pouvait avoir un numéro et par conséquent une adresse.

Il précise que la maison également cadastrée E 40 porte déjà le n°2.



Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'attribuer pour la grange cadastrée E 40 l'adresse suivante : 4, La renaudie.

Il charge le Maire ou l'une de ses adjointes d'en informer la famille ainsi que les services concernés pour la mise à jour du cadastre.

2023-07-02 TRAVAUX : Atelier communal (Option et demande de subvention)

Le Maire informe le conseil municipal que M. VIROULAUD a fait parvenir un nouvel estimatif suite aux prescriptions de M. VILLATTE, Architecte des Bâtiments de France et la proposition d'options évoquées lors de la dernière réunion.

M. le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'agrandissement de l'atelier des services techniques. Ce projet s'inscrit dans le cadre du **soutien à l'initiative locale et environnementale**.

Il précise que l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération est évaluée à 73 181.78€ HT détaillée comme suit : Travaux d'agrandissement : 58 431.66 € HT, Cuve de récupération des eaux de pluie : 9 020.00 € HT et ravalement du bâtiment existant : 5 730.12 € HT.

Il présente le plan de financement envisagé :

Financement	Montant HT
Etat- DETR 2021 <i>(acquise)</i>	11 200.00 €
Département - Soutien à l'initiative locale et environnementale <i>(espérée)</i>	30 990.89 €
Commune de LESTERPS	30 990.89 € + 56 680.74 € TVA
TOTAL	73 181.78 €

Ce projet a été élaboré par M. VIROULAUD Jérôme et Mme GAUNEAU Audrey en partenariat avec M. VILLATTE Thierry (Services ABF).

Considérant le programme, l'enveloppe prévisionnelle de l'opération et le plan de financement tels qu'exposés précédemment,

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve la réalisation des travaux d'agrandissement de l'atelier des services techniques, adopte le programme de l'opération, approuve l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération ainsi que son plan de financement.

Il charge le maire ou l'un de ses adjoints de solliciter, à ce titre, toute subvention mobilisable et notamment auprès de l'Etat, du Conseil Départemental de la Charente, de la Région et tout autres organismes et les autorise à signer tout document relatif à ces demandes de subventions.

2023-07-03 TRAVAUX : Modification du réseau électrique à l'école

Le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise SIMON-NOBLE va faire parvenir un devis pour modifier l'installation électrique des écoles.

En effet, le tableau et l'interrupteur de la lumière extérieure se trouvent à l'intérieur de la classe qui va être louée. De plus, il faut installer un sous-compteur pour mesurer l'électricité consommée dans la deuxième classe louée à une entreprise.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'attendre tous les devis pour la réalisation des travaux.

TRAVAUX : Réflexion de l'éclairage sous les halles

Le Maire informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé pour la mise en place d'un éclairage supplémentaire sous les halles. La commune n'a rien reçu pour le moment.

2023-07-04 AMENAGEMENT : Terrain « Gouranchat »

Le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise RONDEAU est venue pour nettoyer le jardin par l'arrachage de la clôture côté Rue de la mairie et le démantèlement de l'ancien château d'eau devenu poreux.

Après réflexion, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide, dans un souci d'économie, de ne pas élaborer d'aménagement complexe des lieux avec le concours d'un architecte paysagiste mais uniquement de planter dans un premier temps des arbres pour faire de l'ombre.

2023-07-05 AMENAGEMENT : Lavoir et Abri Cottier

Le Maire informe le conseil municipal que l'entreprise RONDEAU est venue pour finir de nettoyer le pourtour de l'abri Cottier en arrachant les souches et ainsi dégager la vue sur les lavoirs.

Après réflexion, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal propose d'élargir un peu le passage et de planter des végétaux plus bas comme par exemple des lavandes.

GESTION DES DECHETS : Changements 2024 et composteur de quartier

Le Maire informe le conseil municipal qu'à partir du 1^{er} janvier 2024, la gestion des déchets change.

En effet, les déchets alimentaires (*Restes de repas, épluchures, aliments non consommés*) représentent près d'un quart de déchets organiques jetés dans les sacs noirs. Le non-tri des déchets alimentaires coûte à la collectivité et aux citoyens charentais.

Par conséquent, à partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets alimentaires sera obligatoire pour tous, au même titre que le tri des emballages recyclables.

Pour permettre à tous d'avoir accès à une solution de tri, plusieurs éléments sont proposés :

- mise à disposition gratuite de composteurs par Calitom par l'intermédiaire de la commune,
- subventions à l'acquisition de poules et de poulaillers
- déploiement de points de compostage de quartier,

Notre référente Calitom viendra le **vendredi 10 nov. à 10h** pour évoquer ce dernier point.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal charge le Maire ou l'une de ses adjointes de rappeler à la population qu'il est possible de participer à la commande groupée de bacs ou

de composteurs, de poser toutes les questions concernant la mise en place des ses nouvelles règles de tri

CIMETIERE : Mise en place de l'affichage (règlement, plans, listes...)

Le Maire informe le conseil municipal que la vitrine d'affichage est arrivée. Les employés communaux l'installeront prochainement

Seront affichés :

- Le règlement simplifié (5 pages). Le règlement complet restera accessible sur le site ou en mairie.
- Le plan général du cimetière
- Un plan pour chaque carré
- Une liste des concessionnaires/défunts par ordre alphabétique pour chaque carré.

2023-07-06 SOCIAL : Participation voyage étudiants MFR

Le Maire informe le conseil municipal de la réception de deux courriers concernant des demandes d'aides financières pour le financement de voyages concernant des jeunes lesterrois en formation en MFR.

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal:

- Décide de participer au financement des voyages faits par les élèves lesterrois dans le cadre du collège, du lycée et de tout autre établissement scolaire.
- Décide de donner la somme forfaitaire de 50€ par famille et par enfant
- Décide que la somme sera versée directement à la famille concernée sur production d'une attestation établie une fois le voyage réellement réalisé.
- Charge le Maire ou l'une de ses adjointes de notifier la présente décision aux chefs d'établissement et aux familles concernées.

QUESTIONS DIVERSES :

Préparation réunion des jeunes: La liste de la cinquantaine de jeunes de 11 à 20 ans concernés a été établie. Un courrier d'invitation va être envoyé début novembre.

Idées de sujets à aborder :

- Lesters dans 5 à 10 ans ?
- Qu'aimeraient-ils trouver et qui, selon eux, manque dans notre commune ?
- Projet de city-stade

Zone d'accélération photovoltaïque : Le Maire informe le conseil municipal qu'une deuxième réunion va être organisée. Celui-ci sera donc invité, après compte-rendu des deux réunions, à se prononcer lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

Agenda pas à pas : Le Maire informe le conseil municipal que l'agenda pas à pas a été distribué en même temps que les sacs jaunes.

Cérémonie du 11 nov: Le Maire informe le conseil municipal que le rendez-vous pour la cérémonie du 11 novembre est fixé à 11h devant la mairie.

Opération Sensibilis'haies : Le Maire informe le conseil municipal que Pauline DILLERIN de la fédération départementale des chasseurs de Charente est venue pour la mise en œuvre de l'opération Sensibilis'haies et la plantation du kit de 50 arbres. Cette opération sera liée à l'agrandissement de l'atelier municipal.

Concours photos 2024: Le Maire informe le conseil municipal que, suite au succès de la première édition, la commission a choisi comme thème pour le concours 2024 : **Mon arbre**.

Etude diagnostique du réseau d'assainissement collectif: M. le Maire informe le conseil municipal que l'étude est en cours. Une réunion est programmée avec Charente eaux et les entreprises retenues afin de faire un point sur l'avancée du projet.

Subvention LEADER: Le Maire informe le conseil municipal que notre demande de versement est toujours en cours auprès des services de la région.

La séance a été clôturée à 22h31.